

COMITE SYNDICAL

Jeudi 11 juillet 2024



* Monts d'Ardèche

Ordre du jour :

1. Partenariat / actualités:

- Partenariat avec le lycée agricole Olivier de Serres
- Partenariat avec la fondation l'Occitane (Délibération)
- Témoignage de la commune de Mercuer sur une démarche participative
- Accueil de deux bénévoles de la Zone Côtière Ouest de Nouvelle Calédonie
- Focus sur les aménagements portés par le Parc sur le Territoire

2. Fonctionnement

- Budget: décision modificative
- Modification des statuts du syndicat mixte

3. Programme d'actions

- L'été culturel
- Coups de pousse 2024 validation des projets Pierre sèche, SIL

4. Dates et points divers



Partenariat / Actualités



Le partenariat avec le Lycée agricole Olivier de Serre

Nombreux partenariats en cours:

Accueil régulier des chantiers écoles d'organisation (des BTS 2 qui encadrent des BTS 1), des Projets d'initiative et de communication et des examens de mise en situation à la Maison du Parc.

Projet tuteuré pour le suivi des landes à myrtilles sauvages avec 5 étudiants de BTS Gestion Protection de la Nature (GPN).

9 stages de BTS GPN au cours de 2 dernières années pour le suivi/inventaire d'espèces

Réalisation d'enquêtes et traitement des résultats auprès des communes et des commerces sur l'éclairage artificiel avec les BTS GPN 2 (année 2024-2025) dans le cadre de la candidature Réserve Internationale de Ciel Etoilé.



Le partenariat avec le Lycée agricole Olivier de Serre

Les Coups de pousse éducatifs

- **Projet soutenu en 2023/2024 : Escape-game « Nature »**

La classe a créé un « escape-game » qui se joue dans la nature. Ils ont été à la fois concepteurs et joueurs. Chaque épreuve de cet escape game aborde un sujet que les étudiants de BTS GPN ont choisis comme les plus importants à communiquer et à transmettre.

L'animateur nature qui est intervenu de la conception à la réalisation, leur a transmis les clefs de « ludification » et d'animation.

- **Projet soutenu en 2021/2022 : Une forêt ? ... Des forêts !**



Le partenariat avec le Lycée agricole Olivier de Serre

Projet sur l'engagement des jeunes et la transition alimentaire 2023-2024

10 élèves en BTS participants impliqués sur leurs temps personnel (principe de libre participation)

14 rencontres et ateliers avec des acteurs locaux impliqués dans la transition alimentaire dans les milieux associatifs, de l'action publique, de l'agriculture, des restaurations collectives et de la recherche

Construction de proposition pour la Commission alimentation du lycée



* Monts d'Ardèche

Projet sur l'engagement des jeunes et la transition alimentaire 2023-2024



Visite des Institutions européennes à Bruxelles à l'invitation d'un député

Création d'un podcast avec l'accompagnement du média participatif Rezonance.

En partenariat avec des jeunes de la Mission locale d'Ardèche Méridionale
Soutien financier du programme européen Ardèche³



Le partenariat avec le Lycée agricole Olivier de Serre

Partenariat à venir à l'automne 2024 :

Avec la **parution d'un mémento sur les clôtures, réalisé en partenariat avec le CAUE de l'Ardèche, 3 classes du Lycée** (terminales Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole, BTSA Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole et BTS Gestion et Protection de la Nature) viendront réaliser des **chantiers éducatifs à la maison du Parc à l'automne 2024** pour planter des haies, mettre en place des grillages et reprendre des clôtures agricoles. Une partie théorique s'appuyant sur le contenu du mémento précédera les différents chantiers.

→ *Le Mémento sera distribué en fin de comité à tous les participants.*





L'OCCITANE
EN PROVENCE

“ *Construisons un monde meilleur* ”

Dans le monde d'aujourd'hui, toute entreprise responsable se doit de faire tout ce qui est en son pouvoir pour préserver l'environnement et prévenir la perte de biodiversité. L'avenir de notre planète dépend de nos actions d'aujourd'hui !

”

Chez L'OCCITANE, nous nous concentrons sur la préservation de la biodiversité.

En 2006, la Fondation L'OCCITANE a été créée pour rassembler et développer les actions philanthropiques de la marque.



L'OCCITANE EN PROVENCE

Les filiales du Groupe jouent un rôle dans l'engagement de la marque en faveur de la biodiversité. Elles s'impliquent chaque année en soutenant des projets en **partenariat avec des associations locales** dans leurs pays respectifs, répondant aux besoins spécifiques de chaque région.

La Manufacture ardéchoise de L'OCCITANE EN PROVENCE, basée à Lagorce s'engage en soutenant localement des projets en faveur de la biodiversité.



La Manufacture L'OCCITANE EN PROVENCE basée à Lagorce (Ardèche) apporte son soutien à des **projets locaux selon les critères précis et règles d'éligibilité** (comité de sélection).



L'engagement de nos salariés est aussi une forte volonté du Groupe avec **une journée d'engagement offerte par an** sur des actions en faveur de nos engagements.

L'OCCITANE
EN PROVENCE

Agir
localement



06.2024 | Soutien apporté par la Manufacture L'OCCITANE EN PROVENCE (Lagorce) au **PNR des Monts d'Ardèche** pour un **projet d'aménagements des jardins et abords de la Maison du Parc** dans le cadre de la restructuration de l'accueil du public. Étant labélisés Refuge LPO, l'objectif est de **créer des espaces conviviaux pour la biodiversité et les publics.**





L'OCCITANE
EN PROVENCE



Merci

pour votre attention

Info & contact :
Sophie Charre, Resp. Partenariat Local

Partenariat avec la fondation l'Occitane

Le Président propose :

- **D'ACCEPTER** le mécénat de la Fondation L'OCCITANE pour l'aménagement des jardins de la Maison du Parc,
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention de partenariat avec la Fondation L'OCCITANE et à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Fondation
L'OCCITANE

Témoignage de la Commune de Mercuer

« Construire avec un groupe d'habitants, un projet de réaménagement des espaces publics en centre village »

Une démarche accompagnée par le Parc naturel régional avec un binôme d'agents du Parc

A travers ce projet, l'équipe municipale de Mercuer souhaitait :

- Des espaces publics adaptés pour une mixité des usages et des publics
- > Garantir la sécurité des usagers. Notamment tester des options de circulation en rapport avec les contraintes liées à la route départementale et la cohabitation d'usages publics et privés
- Sobriété, fonctionnalité et un environnement préservé
- Prendre en compte les exigences de qualité liées au Monument Historique (Eglise)
- Maîtriser les coûts

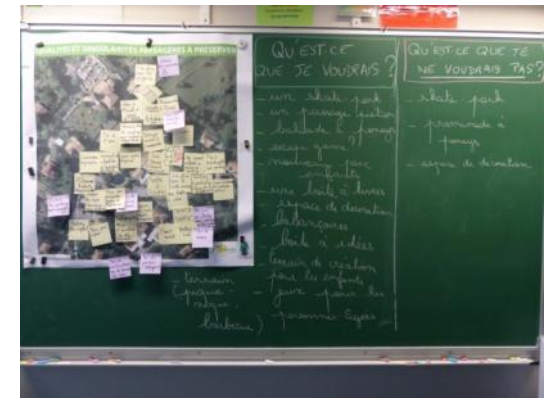


Partenariat avec la Zone côtière Ouest de Nouvelle Calédonie: accueil de 2 bénévoles

- Accueil de Dylan Wy et Serah Nemouare



Témoignage de la Commune de Mercuer





COUP DE POUSSE : ACCOMPAGNEMENT DE DEMARCHES PARTICIPATIVES

LES OBJECTIFS

Appui technique d'un agent du Parc (5 jours) pour accompagner les communes, communautés de communes et d'agglomération pour :

- les inciter à faire participer les habitants à un projet local
- proposer une offre et une prise en charge en matière d'implication des habitants.

Coup de pousse toujours ouvert!

N'hésitez pas à contacter aberat@parc-monts-ardeche.fr



Focus : Un an d'aménagement avec le Parc des Monts d'Ardèche



15 réalisations en
2024



* Monts d'Ardèche

- Rénovation des sentiers du Mézenc
- Création d'un belvédère en châtaignier au Col de Meyrand
- Création d'une plateforme d'observation des vautours de Montselgues
- Création d'un parcours d'interprétation dans le hameau de Thines
- Aménagement du volcan du Souilhol et réouverture de la Mofette de Neyrac
- Aménagement du kiosque nature de Fontugne
- Aménagement du site fossilifère des Fourniols
- Accompagnement à la rénovation de la scénographie de la Maison du Châtaignier
- Accompagnement à la rénovation de la scénographie de la Maison du Fin Gras
- Création d'un parcours d'interprétation et d'un belvédère sur le volcan de la Fare
- Aménagement des espaces d'accueil de l'OT du Pays de Lamastre
- Création d'une salle d'exposition temporaire au Moulin de Mandy
- Création d'un sentier de découverte de la châtaigne
- Aménagement de la carrière de Chalencon
- Aménagement des parkings, des jardins et des accès de la Maison du Parc



* Monts d'Ardèche

Aménagement des sentiers du Mézenc:

- **Communes:** Les Estables, La Rochette, Borée
- Maîtrise d'ouvrage: Parc des Monts d'Ardèche
- Travaux: restauration des sentiers (4km), renaturation (2000m²), installation de filins de mise en défens (2km), création de marches en bois ou en pierre (+ de 500), de murs en pierre en sèche (100ml), de revers d'eau (+ de 300)
- Partenariats: Départements 07 et 43, ONF, DREAL, Communes, Communautés de communes, CBNMC
- **Budget: 500 000€HT (Etat, Région, Départements 07 et 43)**
- Inauguration: prévue initialement au 6 juillet, reportée sur une date à définir



Création d'un belvédère en bois de châtaignier au Col de Meyrand:

- **Commune: Valgorge**
- Maîtrise d'ouvrage: Parc des Monts d'Ardèche – en partenariat avec la communautés de communes Beaume-Drobie
- Travaux: dépôt de l'ancien belvédère, création d'une plateforme en bois de châtaignier avec pas dans le vide et garde corps de lecture de paysage, interprétation au col, signalétique routière et piétonne
- Partenariats: Département 07, ONF, Communes de Valgorge, Loubaresse, Laboule, OT Cévennes d'Ardèche et Montagne d'Ardèche, SMA
- **Budget: 130 000€ HT (Etat, Région, CdC Beaume-Drobie)**
- Inauguration: 12 juillet 2024



* Monts d'Ardèche

Création d'un sentier de découverte gourmand de la châtaigne d'Ardèche :

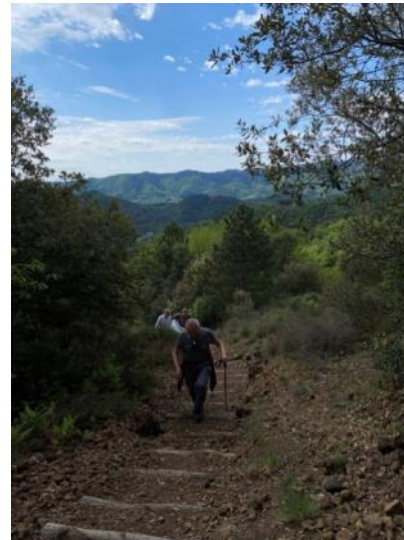
- Commune: Laboule
- Maîtrise d'ouvrage: EARL Marron Châtaigne
- Travaux: Création d'un sentier de découverte avec bancs et signalétique « rustique » en châtaignier, création d'une plateforme tournante à 360° en châtaignier, création de panneaux d'interprétation
- Partenariats: SPL Cévennes d'Ardèche, CICA
- **Budget: 20 000€ (Région AURA, EARL Marron Châtaigne)**
- Inauguration: 4 avril 2024



* Monts d'Ardèche

Aménagement du Volcan du Souilhol et réouverture de la Mofette de Neyrac:

- **Commune: Meyras**
- Maîtrise d'ouvrage: Commune de Meyras – Parc des Monts d'Ardèche
- Travaux: création d'un parking, pose de 120 marches sur le volcan en châtaignier, reprise de la signalétique et installation d'une nouvelle, création de contenus audios pour la mofette et installation d'une douche sonore, changement de mobilier et reprise de la porte de la Mofette
- Partenariats: OT Sources et Volcans
- **Budget: 33 000€ HT (15 000€ Région AURA et 18 000€ commune de Meyras)**
- Inauguration: 13 mai 2024



* Monts d'Ardèche

Aménagement du Kiosque nature de Fontugne:

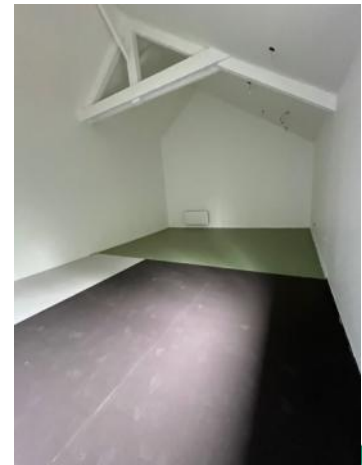
- Commune: **Saint-Sauveur-de-Montagut**
- Maîtrise d'ouvrage: Commune Saint-Sauveur de Montagut– Parc des Monts d'Ardèche
- Travaux: Création d'un kiosque en bois local (pin douglas et châtaigner) à huit pans constitué de quatre pans fixes et quatre pans ouverts et d'une surface de 19,50 m²; pour affichage d'une exposition permanente constituée de 4 panneaux
- **Budget: 26 000€ HT; (Département (ENS), Région ligne Parc, Natura 2000, Commune de Saint-Sauveur de Montagut)**
- Inauguration: 15 juin 2024



* Monts d'Ardèche

Renouvellement de la scénographie de la Maison du Fin Gras:

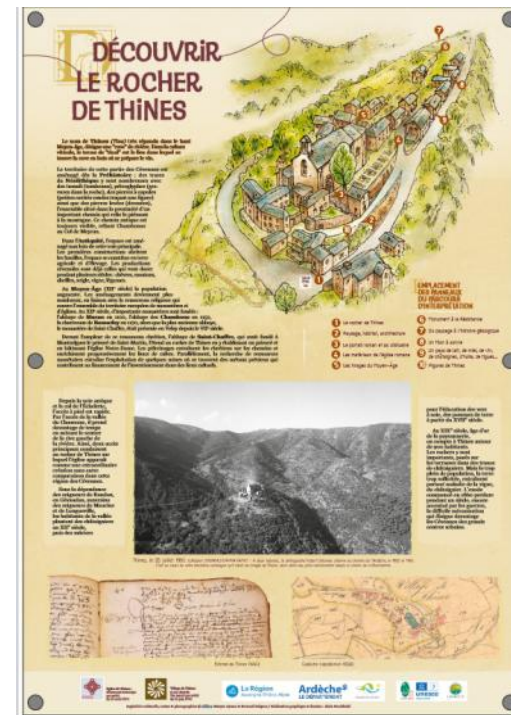
- Commune: Chaudeyrolles
- Maîtrise d'ouvrage: Association Fin Gras du Mézenc (scénographie), Communautés de communes Mézenc Loire Meygal (bâtiment), Parc des Monts d'Ardèche (film de l'expo)
- Travaux: Renouvellement total de la muséographie et de scénographie de la Maison du Fin Gras sur 1 niveaux, reprise de l'espace accueil/dégustation/boutique et des bureaux au rez-de-chaussée
- Partenariats: Commune de Chaudeyrolles
- **Budget: 288 000€ HT (Etat, Région, Département de Haute-Loire, Région via le Parc, Leader du Velay)**
- Inauguration: 25 juillet 2024



* Monts d'Ardèche

Création d'un parcours d'interprétation du hameau de Thines:

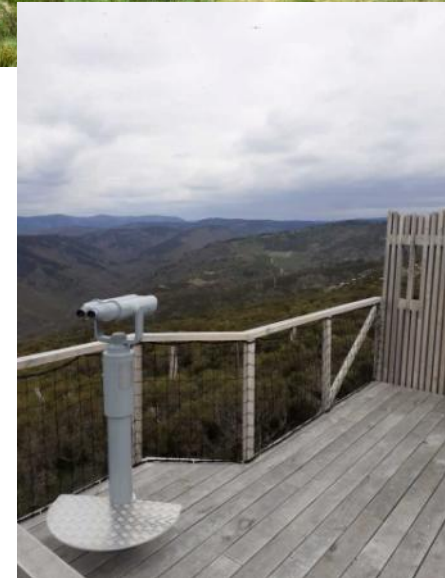
- **Commune: Malarce-sur-la-Thines**
- Maîtrise d'ouvrage: Parc des Monts d'Ardèche – Commune de Malarce-sur-la-Thines
- Travaux: Dépose de l'ancienne signalétique existante, création de 10 panneaux d'interprétation répartis dans le hameau, édition d'un livret complémentaire et français et en anglais
- Partenariats: Association des amis de Thines, UDAP
- **Budget: 20 000€ HT;**
- Inauguration: 7 septembre 2024



* Monts d'Ardèche

Création d'une plateforme d'observation des vautours de Montselgues :

- **Commune: Montselgues**
- Maîtrise d'ouvrage: Parc des Monts d'Ardèche
- Travaux: création d'une plateforme en bois de châtaignier, création d'une palissade d'affut, installation de clôtures et portail, création d'un totem d'accueil, de panneaux d'interprétation, installation d'une longue vue fixe d'observation
- Partenariats: Communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes, Commune de Montselgues, LPO,
- **Budget: 28 000€ HT (Région AURA (contrat SV), CdC Pays des Vans (ENS), Région AURA ligne Parc)**
- Inauguration: 7 septembre 2024



* Monts d'Ardèche

Aménagement des espaces accueil de l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre:

- **Commune: Lamastre et Desaignes**
- Maîtrise d'ouvrage: EPIC de l'Office de tourisme du Pays de Lamastre
- Travaux: Renouvellement total des espaces accueils de Lamastre et Désaignes pour créer une ambiance « gare » à Lamastre et médiéval/gastronomique à Désaigne, reprise de tous les espaces en design d'intérieur, création de fresque murales, home staging, création de « murs patrimoines témoins »
- Partenariats: Communautés de communes du Pays de Lamastre, Commune de Lamastre, Commune de Désaignes, Train de l'Ardèche
- **Budget: 20 000€ HT (Région AURA, autofinancement OT)**
- Inauguration: septembre 2024 (date en cours)



* Monts d'Ardèche

Création d'un parcours d'interprétation et d'un belvédère sur le volcan de la Fare:

- **Commune:** Saint-Etienne-de-Serre
- Maîtrise d'ouvrage: Parc des Monts d'Ardèche – Commune de Saint-Etienne-de-Serre
- Travaux: débroussaillage et réouverture du site, création d'un belvédère en châtaignier, création d'une signalétique de cheminement spécifique, création d'un totem d'accueil et de 4 tables d'interprétation avec des illustrations réalisés notamment par les enfants de l'école pour les fleurs du site
- Partenariats: CEN, CAPCA
- **Budget: 28 000€ HT; (Département de l'Ardèche (ENS), Région, Commune de Saint-Etienne-de-Serre)**
- Inauguration: A définir



Renouvellement de la scénographie de la Maison du châtaignier:

- **Commune:** Saint-Pierreville
- **Maîtrise d'ouvrage:** Communauté de communes Val'Eyrieux
- **Travaux:** Renouvellement total de la muséographie et de scénographie de la Maison du châtaignier sur 2 niveaux et création de l'espace OT/boutique au rez-de-chaussée
- **Partenariats:** CICA, Ardèche le Goût
- **Budget:** 380 000€ HT (Etat, Région, Région via le Parc)
- **Inauguration:** 13 octobre 2024



* Monts d'Ardèche

Aménagement du site fossilifère des Fourniols:

- **Commune: Largentièrre**
- Maîtrise d'ouvrage: Parc des Monts d'Ardèche – Commune de Largentièrre
- Travaux: création d'un escalier pour descendre au site, d'une rambarde, d'une plateforme en châtaignier, de 3 pupitres d'interprétation, d'un totem et d'une signalétique routière
- Partenariats: Université de Bourgogne, CdC Val de Ligne
- **Budget: 9 000€ HT (Région AURA et commune de Largentièrre)**
- Inauguration: A définir



Aménagement du Géosite de la carrière de Chalencon:

- **Commune:** Chalencon
- Maîtrise d'ouvrage: Commune de Chalencon – Parc des Monts d'Ardèche
- Travaux: Mise en défens de l'accès à la carrière, installation de barrière, matérialisation d'un parking, végétalisation, installation de 6 panneaux d'interprétation, de tables de picnic et d'un socle de présentation d'un bloc à grenat
- Partenariats: Société Géologique de l'Ardèche, BEED
- **Budget: 13 000€ HT (Région AURA, Commune de Chalencon)**
- Inauguration: automne 2024



Création d'une salle d'exposition temporaire au Moulin de Mandy:

- **Commune:** Pranles
- **Maîtrise d'ouvrage:** Association association Le Meunier de Mandy
- **Travaux:** création d'une salle d'exposition temporaire au cœur du moulin (isolation thermique et phonique, dispositif audio et vidéo, système d'accroche, création d'un sas).
- **Budget:** 22 000€ HT (Autofinancement de l'association, Région AURA)
- **Inauguration:** A déterminer



* Monts d'Ardèche

Travaux de restructuration des accès et parkings de la Maison du Parc :

- **Commune:** Jaujac
- **Maîtrise d'ouvrage:** Parc des Monts d'Ardèche
- **Travaux:** Reprise de l'accès principal avec pose d'un nouveau revêtement, création d'un nouvel accès piéton, création de parking PMR, d'un parking élus/partenaires, de places PMR et d'un accès au jardin nord, reprise du parking principal de Rochemure
- **Partenariats:** Commune de Jaujac
- **Budget:** 90 000€ HT (Région AURA)



* Monts d'Ardèche

15 réalisations en 2024 accompagnées techniquement et/ ou financièrement par le Parc grâce à des candidatures à des appels à projets, à la mobilisation de financeurs divers (Etat, Région, Département, collectivités locales, ..)

Montant total des travaux réalisés: 1,607 M€

A venir en 2025

- Les aménagements de la Route des paysages
- Le sentier d'interprétation de la Maison du Parc
- Les aménagements des jardins de la Maison du Parc
- La rénovation du sentier d'interprétation des Narces de Chaudeyrolles
- La création de 2 tables d'orientations et une borne d'interprétation sur le patrimoine fossilifère du Monastier
- Installation des bornes sonores de la Transcévenole
- Aménagement de l'arboretum de Lamastre
- Pose des cadres paysagers de la Communauté de communes du Pays de Lamastre
- Aménagement du point de vente du bureau d'accueil des Estables
- Création d'une boucle de découverte sur les tourbières de la Rochette



Fonctionnement



Budget décision modificative

- Il est proposé d'adopter des décisions modificatives au budget voté le 28 mars 2024 en comité syndical afin de prendre en compte les deux éléments suivants :
- Le Parc de véhicules a évolué, du fait d'un véhicule accidenté et de l'achat de nouveaux véhicules. Cela correspond à un investissement de 21 000 € (chapitre 21 section investissement) et à des écritures d'amortissement (chapitres 040 section d'investissement et 042 et 75 en fonctionnement).
- Une action prévue sur le lézard ocellé pour laquelle une subvention auprès de l'Etat avait été sollicitée, n'a pas pu être réalisée. L'acompte perçu de l'Etat de 3000 € doit être remboursé, (l'annulation du titre impacte le chapitre 67 et 75).



Budget décision modificative

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6811-020 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673-020 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-75888-020 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	24 000.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	24 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	24 000.00 €	0.00 €	24 000.00 €
INVESTISSEMENT				
R-28188-020 : Amort. autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	21 000.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	21 000.00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	21 000.00 €	0.00 €	21 000.00 €

Modification des statuts

Rappel du cadre

- Les 10 Parcs naturels régionaux de la région Auvergne Rhône-Alpes ont été sollicités par la Région afin d'harmoniser leurs statuts et intégrer 4 principes communs visant à répondre aux recommandations de la Chambre régionale des comptes.
- Les 4 principes communs sont les suivants :
 - *Le bloc communal (Communes et EPCI) représente au moins 20% des contributions statutaires,*
 - *La Région et les Départements représentent au moins 50% des voix pour l'ensemble des décisions,*
 - *L'élection à la Présidence se fait également suite aux élections régionale et départementale,*
 - *Le nombre de conseillers régionaux dans les Parcs est réduit afin d'assurer leur présence effective.*



Les temps d'échanges

- Depuis juin 2023: 5 réunions de l'atelier délégué sur la modification des statuts:
- Echanges avec les élus
 - Information en Comité syndical le 28 septembre et 7 décembre 2023
 - Présentation du projet et échange en bureau syndical le 15 février 2024
 - Partage de l'avancée des travaux et des propositions avec le Département de l'Ardèche le 18 janvier 2024 et avec le Département de Haute Loire le 6 février
 - Présentation du projet de texte modifié en comité syndical du 28 mars
 - 24 mai : Echange avec Thierry Kovacs vice-Président en charge des PNR à la Région
 - 10 juin: Echange avec Matthieu Salel vice-Président en charge des PNR au Département de l'Ardèche



Calendrier

28 mars 2024: Validation en comité syndical de la démarche de consultation sur les statuts modifiés

4 avril 2024: lancement de la consultation pour avis simple

Jusqu'au 21 juin 2024: recueil des propositions d'évolution du texte

Jusqu'au 6 juillet : consultation des membres du Comité pour avis simple

11 juillet 2024: Vote en comité syndical sur le texte des statuts modifiés



Retour des collectivités consultées (avis simple)

- **50 retours sur 166 collectivités consultées dont:**

- 5 Communautés de communes
- 45 communes

- **Avis transmis: 32 défavorables – 18 favorables**

Attention, sont comptabilisées ici seulement les délibérations qui ont été transmises au Parc

A défaut d'une délibération, les autres membres sont réputés favorables

► **134 membres (80%) favorables ou réputées favorables**

23 demandes d'évolution du texte



Rappel de l'article 9 relatif à la modification des statuts

- Le Comité Syndical procède à la modification des statuts par un vote à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés.
- Une modification de l'article 18 relatif aux contributions financières implique une consultation préalable, pour avis simple, sur une période de 3 mois des membres du syndicat.

L'exécutif a souhaité à l'unanimité étudier et prendre en compte et les propositions d'évolution transmises par les membres du syndicat lors de la phase de consultation.

Ces évolutions ne concernent pas l'article 18 relatif aux contributions financières et ne nécessitent donc pas de nouvelle consultation préalable.



Rappel des propositions de modification des statuts

La composition du syndicat

- o Réduction du nombre de sièges de 9 à 5 pour les élus régionaux, de 20 à 10 pour les élus départementaux
- o Evolution du nombre de voix détenues par chaque élu régional (de 12 à 25) et départemental (de 2 à 5)
- o Les collèges « Région » et « Départements » représentent 50,43 % des voix
- o Le nombre de voix du collège « Territoire » est maintenu. Il représente 49,57 % des voix



Rappel des propositions de modification des statuts

- Le collège « Territoire » représente 20 % minimum des contributions (18,2% initialement)
- Augmentation des contributions pour les collèges « Territoire » et « Région »
- Augmentation de la contribution du bloc communal si une nouvelle commune intègre le syndicat (la contribution d'une nouvelle commune adhérente au syndicat s'ajoute aux contributions des autres communes).



Rappel des propositions de modification des statuts

Modification du rythme des élections:

Election à la Présidence à chaque
élection générale régionale,
départementale et municipale, à
échéance de 6 mois minimum



Demande d'évolution du texte



Rappel des propositions de modification des statuts

- Possibilité de prestations réalisées par le Parc dans la limite de 35 000€ HT annuel, au-delà validation par le Comité syndical
- Simplification de la possibilité de modification de l'article 18 des statuts (plus de consultation préalable)
- Suppléance à la présidence en cas d'empêchement
- Reformulation des modalités de quorum
- Mise à jour des écritures genrées (ex: le Président devient la présidence)



Demande d'évolution du texte



Demande d'évolution du texte



Les demandes d'évolutions de texte reçues

Evolution de texte portant sur l'article 9 visant à rétablir la consultation de 3 mois préalablement à toute modification de l'article 18 relatif aux contributions statutaires

Cette proposition a été acceptée par l'exécutif et directement intégrée dans la nouvelle version du texte

⇒ **Pas de modification de la rédaction actuelle de l'article 9**



Les demandes d'évolutions de texte reçues

- **Evolution de texte portant sur l'article 13.4 relatif au quorum** *visant à rétablir la rédaction initiale de l'atteinte du quorum*

« Le comité syndical ne peut valablement délibérer qu'à condition de disposer au moins de plus de la moitié des membres de droits présents ou représentés. »

Cette évolution a été acceptée par l'exécutif et directement intégrée dans la nouvelle version du texte

=> Pas de modification de la rédaction actuelle sur le calcul du quorum



Les demandes d'évolutions de texte reçues

- **Evolution de texte portant sur l'article 10.1 relatif à la composition du Comité syndical**

Proposition d'ajout de la phrase suivante: « *Lorsqu'une collectivité bénéficie de plusieurs sièges au comité syndical ou au bureau, ces délégués sont désignés en tenant compte de la pluralité de la représentation au sein de cette même collectivité* »

Cette disposition existe déjà au sein du Comité syndical.

L'exécutif estime que le Bureau syndical doit rester un espace collégial de travail et de projet + difficultés de mise en oeuvre



Les demandes d'évolutions de texte reçues

- **Evolution de texte portant sur l'article 12 sur l'élection à la présidence** *visant à rétablir la rédaction initiale*

Evolution du texte visant à maintenir l'élection à la Présidence après les seules élections municipales.

=> *contraire à la demande initiale de la Région qui souhaite le retour à la situation antérieure à 2017 (de 2001-2016)*

Cette demande d'évolution du texte n'est pas retenue par l'exécutif à l'unanimité



Les demandes d'évolutions de texte reçues

- **Evolution de texte portant sur l'article 13.5**
proposition de ne pouvoir attribuer qu'un seul pouvoir à un autre membre du même collège
- Evolution de texte visant à modifier le nombre maximum de pouvoir pouvant être porté par chaque délégué (passage de 2 à 1). => *risque de ne pas atteindre le quorum avec difficulté de re-saisir le comité syndical et de prendre des décisions à quelques-uns seulement*

Cette demande d'évolution du texte n'est pas retenue par l'exécutif



Modification des statuts

A l'issue du travail mené depuis plus d'un an avec les délégués

Au regard du texte initial transmis le 4 avril et des évolutions de texte intégrées

Le président propose :

- - **D'APPROUVER** le texte modifié des statuts tels que présenté,
- - **D'AUTORISER** le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.



Programme d'actions



L'été culturel et le soutien de la DRAC

L'Eté culturel est une opération nationale lancée en 2020 visant à **soutenir des propositions artistiques et culturelles**, toutes disciplines confondues, ayant lieu en juillet et en août. Cette opération est essentiellement portée par les services déconcentrés du **ministère de la Culture** (DRAC/DAC/MAC/DCJS) qui soutiennent des projets initiés sur leur territoire.

C'est dans ce contexte, cohérent avec les objectifs de la programmation estivale du PARTAGE DES EAUX, que le projet d'Itinérance Musicale conçu avec le groupe musical LOTONE (porté par l'auteur-compositeur ardéchois et accompagnateur en montagne, Baptiste Dupré) a été présenté à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et a été retenu dans le cadre de l'Eté culturel avec une attribution financière de 10 000 euros.



L'été culturel et le soutien de la DRAC

L'itinérance musicale « Horizon(s) en partage » se déroulera le long de la ligne de PARTAGE DES EAUX, entre le mercredi 7 août 2024 (Saint-Agrève) et le vendredi 16 août 2024 (Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle)

Budget:

DEPENSES	MONTANT (TTC)	RECETTES	MONTANT (TTC)
Prestations des musiciens	10 000 €	DRAC AURA	10 000 €
Total Dépenses	10 000 €	Total Recettes	10 000 €

Le Président propose :

- **D'APPROUVER** le projet présenté dans le cadre de l'opération « Eté culturel » 2024,
- **D'AUTORISER** le Président à solliciter les crédits correspondants
- **D'AUTORISER** le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.





Validation des projets Coup de pousse

Rénovez vos terrasses et calades en Pierre Sèche

Pour rappel, le Comité Syndical, lors de sa séance du 28 mars 2024, a validé les coups de pousse « Pierre sèche » pour l'année 2024 et approuvé le plan de financement pour une enveloppe totale de 200 000 € HT de dépenses d'investissement comprenant 100 000 € d'aides financières de la Région AURA via la ligne Parc.

Ces coups de pousse visent en l'attribution d'une aide en faveur de la réhabilitation d'un ensemble paysager de terrasses en pierres sèches ou d'un linéaire conséquent d'une calade.



Rénovez vos terrasses et calades en Pierre Sèche

La Commission "Pierre Sèche" du 14 mai 2024 a validé les 8 dossiers présentés. Ils sont présentés ci-dessous:

Nom du porteur de projet	Descriptif du projet	Coût global	Subvention régionale	%*
Laussonne	Réfection d'une calade sur un pont en centre bourg	11 815 €	5 000 €	50% au plafond
Gourdon	Réfection d'un linéaire de calade sur un chemin de randonnée	29 045 €	14 522 €	50%
Payzac	Rénovation de la fontaine des Aliziers	18 888 €	9 444 €	50%
Vernon	Calade du centre bourg	49 125 €	20 000 €	50% au plafond
St Andéols de vals	Murs de soutènement en pierre sèche	42 000 €	20 000 €	50% au plafond
St Pierre St Jean	Terrasse agricole	14 100 €	8 460 €	60%
Veyras	Murs de soutènement en pierre sèche	14 000 €	5 000 €	50% au plafond
Ribes	Rénovation calade sur sentier de randonnée	5 400 €	2 700 €	50%
	Total	184 373 €	85 126 €	

Le Président propose :

- D'APPROUVER les projets présentés dans le cadre du Coup de pousse,
- D'AUTORISER les porteurs de projet à solliciter les crédits auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de ce coup de pousse,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Optimisez la Signalétique d'Information Locale (SIL)

Le présent « Coup de pousse » consiste à accompagner les communes et les communautés de communes dans des démarches qualitatives en matière d'affichage publicitaire (publicité, enseignes, pré-enseignes) et de signalétique d'information locale pour répondre aux enjeux de développement économique et de préservation/valorisation des paysages.

Dans le cadre de la campagne 2024, un nouveau projet a été déposé par la commune de **Freycenet La Cuche**.

Budget en investissement HT :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT	TAUX
Equipement signalétique	4 028.62 €	Région AURA (Coup de pousse SIL)	2 014.31 €	50 %
		Autofinancement	2 014.31 €	50 %
TOTAUX	4 028.62 €		4 028.62 €	100 %

Le Président propose :

- D'APPROUVER le projet présenté dans le cadre du Coup de pousse,
- D'AUTORISER le porteur de projet à solliciter les crédits auprès de la Région dans le cadre de ce coup de pousse,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

dates

Jusqu'au 22 septembre

**Expo Planète Mer. L'eau dans
l'écho du temps**

Maison du Parc à Jaujac



dates

12 juillet : Inauguration du Belvédère du col de Meyrand



dates

- **12 juillet** : RDV Géologique [Entre granite basalte... les roches et les paysages](#) à Montpezat-sous-Bauzon
- **12 juillet** : Inauguration du Belvédère du col de Meyrand
- **13 juillet** : [RDV Géologique Au coeur de la production hydroélectrique](#) à Montpezat -sous-Bauzon
- **13 juillet** : RDV Biotrésors [Les tourbières et milieux humides à la](#) La Rochette De
- **16 juillet** : RDV Géologique [L'échelle du Roi à](#) Thueyts
- **25 juillet** : Inauguration de la nouvelle scénographie de la Maison du Fin gras à Chaudeyrolles



* Monts d'Ardèche

dates

ITINERANCE MUSICALE : Horizon en partage
Du 7 août au 16 août



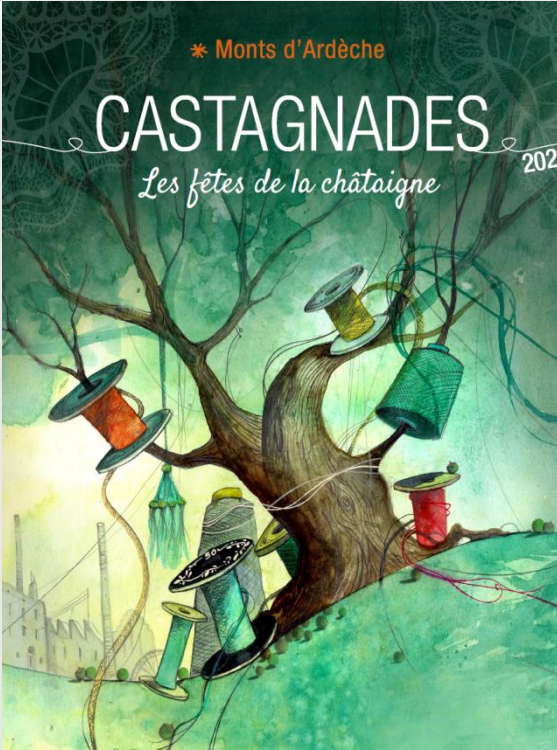
dates

LES CASTAGNADES 2024

* Monts d'Ardèche

CASTAGNADES

Les fêtes de la châtaigne 2024



12 OCTOBRE
Jaujac

12 ET 13 OCTOBRE
Saint-Pierreville

13 OCTOBRE
Saint-André-Lachamp

20 OCTOBRE
Joyeuse

20 OCTOBRE
Désaignes

20 OCTOBRE
Laval-d'Aurelle

26 ET 27 OCTOBRE
Antraigues

27 OCTOBRE
Chalencon

2 ET 3 NOVEMBRE
Vesseaux

9 ET 10 NOVEMBRE
Joannas

www.castagnades.fr

